

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

INSCRIT AU RNCP
« **DÉLÉGUÉ À LA
PROTECTION
DES DONNÉES** »
(DATA PROTECTION
OFFICER)
N° 32106



- **Formation créée en 2007**
- **Plus de 330 diplômés !**
- **97,2 % de satisfaction**

FORMATION LABELISÉE PAR LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES (CGE)



formation-continue.isep.fr



LES + DU PROGRAMME

- Une quintuple approche « juridique, métier, managériale, TIC* et sectorielle » pour développer les compétences indispensables aux « Délégués à la protection des données (Data Protection Officers) ».
- Trois projets collectifs sur des sujets fondamentaux en protection des données à caractère personnel : Droits d'accès, Registre de traitements, PIA (analyse d'impact).
- Un parcours personnalisé grâce à la réalisation de la thèse professionnelle.
- Des intervenants experts dans le domaine de la protection des données : des DPO en activité, auxquels s'ajoutent des experts juridiques et informatiques ainsi que des experts de la CNIL.
- Un programme créé en partenariat avec l'AFCDP et tenant compte des avis de la CNIL.
- Une formation à temps partiel, adaptée aux professionnels en activité.
- Une formation délivrant le niveau Bac+6, et reconnue par la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et au RNCP sous le titre « Délégué à la protection des données (DPO) » - N° 32106.
- Des diplômés occupant des postes de hautes responsabilités en matière de protection de données.

* Technologies de l'Information et de la Communication

PROGRAMME

DÉVELOPPER LA QUINTUPLE DE PROTECTION DE DONNÉES

EXPERTISE JURIDIQUE

- Introduction au droit I&L
- Protection des données et RGPD
- Les bases légales relatives au traitement des données personnelles
- Archivage et durée de conservation
- Techniques contractuelles du DPO
- Droit international et droit comparé
- Transferts de données hors UE
- Nouvelles réglementations sur les services et marchés numériques
- Données Personnelles et relations intra groupe
- Droit de l'intelligence artificielle
- Alertes professionnelles

EXPERTISE MANAGÉRIALE

- Méthodologie de gestion de projets
- Conduite du changement en environnement complexe
- Culture d'entreprise
- Communication individuelle
- Gestion de crise
- Posture de coach et méthode de facilitation

EXPERTISE EN TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

- Introduction à l'informatique
- Introduction au management et systèmes d'information
- Nouvelles technologies
- Cryptologie
- Traçabilité et profilage

PROJETS EN ÉQUIPE

Accompagnés par un tuteur, les participants travaillent, en groupe, à la réalisation d'un travail écrit et oral. Les projets portent sur 3 sujets fondamentaux en matière de protection des données à caractère personnel : Droits d'accès, Registre de traitements, PIA (analyse d'impact).

MISSION EN

La validation du diplôme est conditionnée par la réalisation d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat dans le cadre d'un stage conventionné. Pour les participants en entreprise sera validée si la fonction qu'ils occupent est directement liée à la protection des données à caractère personnel.

LE PARTI PRIS PÉDAGOGIQUE

- Des méthodes pédagogiques alternant la théorie et la mise en pratique (exercices, études de cas, travaux pratiques...) afin d'ancrer et rendre opérationnelles les connaissances et les compétences acquises.
- Des travaux de groupe pour échanger et s'enrichir mutuellement au sein de la promotion et renforcer son réseau professionnel.
- Un programme fondé sur les besoins observés en entreprises en matière de protection des données à caractère personnel afin de répondre concrètement à leurs enjeux actuels et futurs.
- Une plateforme dédiée au programme pour faciliter l'organisation.



EXPERTISE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

EXPERTISE MÉTIER

- Écosystème du DPO
- Plaintes, contrôles, sanctions
- Violation de données
- Registre des traitements
- Mise en conformité d'un programme
- PIA – AIPD – Analyse d'Impact
- Audit Informatique et libertés
- Consultant en protection des données
- Données personnelles Prospectives
- Prise de poste DPO
- Enjeux du DPO
- La protection des données dans le domaine des Ressources Humaines
- La protection des données dans le domaine du Marketing

EXPERTISE EN MATIÈRE DE LA PROTECTION DE L'INFORMATION ET DE LA VIE PRIVÉE

- Cybersécurité
- Anonymisation et pseudonymisation
- Réseaux Sociaux
- Ontologie de vie privée
- Privacy By Design
- Travaux Pratiques

EXPERTISE SECTORIELLE

- Santé
- Banque et Fintech
- Assurance
- Administrations et Collectivités territoriales
- Transport public
- Retail et luxe

PARCOURS AU TRAVERS DE :

MISSION EN ENTREPRISE

La mission d'une mission de 4 mois minimum en entreprise, réalisée en parallèle des cours, peut prendre la forme d'un stage d'apprentissage. Elle peut également être effectuée par les participants en poste au moment de la formation, la mission étant en lien avec le domaine de la protection des données à caractère personnel.

THÈSE PROFESSIONNELLE

Lors de sa mission en entreprise, le participant réalise sa thèse professionnelle. Chaque participant rédige et soutient oralement cette thèse sur un sujet choisi en accord avec son entreprise et l'ISEP, en lien avec les enjeux en matière de protection des données à caractère personnel. Un accompagnement personnalisé est mis en œuvre tout au long du projet.

LE MOT DE LA DIRECTION

Les risques économiques, financiers et éthiques liés aux violations de données et au développement de solutions technologiques innovantes, reposant notamment sur l'intelligence artificielle, ont justifié de l'absolue nécessité d'intégrer la fonction de Délégué à la Protection des Données (DPD, ou DPO, pour Data Protection Officer) dans toutes les organisations privées et publiques. Ce métier induit des exigences élevées au niveau juridique, informatique et aussi managérial.

Le Mastère Spécialisé® Management et Protection des Données à Caractère Personnel de l'ISEP, école d'Ingénieur du numérique, permet aux futurs DPO d'acquérir toutes les compétences requises à ce poste. La mise en situation professionnelle tout au long de la formation vient compléter

les enseignements théoriques et pratiques dispensés par des professionnels en poste dans des secteurs d'activité variés (banque, assurance, santé, administrations, etc.). Grâce à la renommée du programme dans les entreprises et autres organisations, nos participants sont reconnus et peuvent accéder à des postes ambitieux dans le domaine de la protection des données, comme en témoigne le parcours de certains diplômés de la formation.



Emmanuelle DENIS et Ali ALLAOUA

Co-Responsables du MS® Management et Protection des Données à Caractère Personnel

LA FORMATION EN GÉNÉRAL

Durée : 400 heures, 12 mois, 50 jours de formation sur 8 mois et 4 mois pour la mission en entreprise et la thèse professionnelle corrélée.

Lieu : ISEP Issy-les-Moulineaux (44 jours). À distance (6 jours).

Organisation :

25 sessions hebdomadaires de deux jours.

Un programme adapté aux professionnels en activité :

- En octobre : en alternance les jeudi-vendredi et vendredi-samedi ;
 - En mars : lundi-mardi.
-

Rentrée : octobre et mars.



LES OBJECTIFS

- Devenir expert de la conformité au RGPD et à la loi Informatique et Libertés.
- Acquérir et mettre en pratique les connaissances et les compétences indispensables à la fonction de DPO : expertises juridique et technique et savoir-faire métier.
- Bénéficier des expériences et des bonnes pratiques des professionnels de la protection des données, issues de différents secteurs d'activité.

LES BÉNÉFICES DE LA FORMATION



QUELQUES TÉMOIGNAGES DE DIPLÔMÉS

« Le MS m'a réellement permis de parfaire mes connaissances en matière de protection des données personnelles. Cette matière riche et vaste mérite bien une formation aussi complète. J'ai aussi rencontré de belles personnes, des enseignants généreux, des collègues débutants ou confirmés, avec lesquels une vraie relation s'est nouée. Je pense qu'après le MS, un DPO se sent moins seul. Ce fut une aventure engageante mais passionnante que je n'oublierai jamais. »

« Le master spécialisé m'a permis de devenir rapidement autonome sur le sujet de la protection des données à caractère personnel. En effet, les formations techniques, professionnelles et juridiques permettent d'avoir une vision d'ensemble du métier de DPO et les exercices pratiques permettent d'être à l'aise lors de ses premières missions en entreprise. »

« Cette formation a augmenté considérablement mon employabilité auprès des entreprises. »

« Ce MS a changé ma vie professionnelle ! Il m'a ouvert les portes d'un nouvel univers qui, aujourd'hui me passionne. »



LES CHIFFRES DU PROGRAMME*

* Issus de l'enquête de satisfaction de septembre 2021

Conformité de la formation MS dispensée au regard du programme annoncé.



Note moyenne : 4.27

La formation MS a-t-elle répondu à vos attentes initiales ?



Note moyenne : 4.40

Recommanderiez-vous cette formation à une personne exerçant le même métier que vous ?



Note moyenne : 4.60

Qualité globale de la formation MS.



Note moyenne : 8.13



SUCCESS STORIES

- Émilie KERDELHUE, Déléguée adjointe à la protection des données et Responsable adjointe de la sécurité des systèmes d'information du Sénat.
- Nathalie BOULVARD, Juriste - DPO, AFNIC (Association française pour le nommage Internet en coopération).
- Émilie SERUGA-CAU, Privacy Engineer, Schneider Electric.
- Éric LACHAUD, Privacy Consultant.
- Jérémie DRON, Délégué à la protection des données, Médecins du Monde.

EN BREF



VALIDATION DU DIPLÔME

Des évaluations individuelles ou collectives s'appliquent à toutes les étapes de la formation. Ces notes permettent de mesurer l'acquisition des connaissances et compétences indispensables aux métiers visés par le cursus.

La fin du parcours est marquée par la soutenance d'une thèse professionnelle, étape importante dans la validation du diplôme.



PUBLIC

Toute personne se destinant à devenir DPO ou travailler dans le domaine de la protection des données à caractère personnel.

Il peut s'agir d'étudiants issus de la formation initiale et de professionnels en poste ou en recherche de poste.

SUIVRE UNE FORMATION À L'ISEP C'EST...

- Obtenir un diplôme de niveau Bac+6 labellisé par la Conférence des Grandes Écoles (CGE).
- Rejoindre une grande école accréditée par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) et membre de l'ICP (Institut Catholique de Paris).
- Intégrer le réseau des 9 400 diplômés de l'ISEP, représenté par l'association ISEP Alumni.



INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'ADMISSION

- Niveau Bac+5 ou Bac+4 avec 3 ans d'expérience professionnelle*.
- Dossier d'admission et entretien avec un jury.

** Dérogations possibles en fonction du profil :
Bac+4 sans expérience, Bac+ 3 avec 3 ans d'expérience...*

FRAIS DE SCOLARITÉ

12 000 € nets.

FINANCEMENT

Formation reconnue au RNCP, permettant le financement :

- par le CPF (Compte Personnel de Formation),
- par les OPCO,
- par le plan de développement des compétences de votre entreprise,
- par la réalisation d'un contrat de professionnalisation,
- par la réalisation d'un contrat d'apprentissage,
- sur Fonds personnels.

CONTACT

Équipe Formation continue
01 49 54 52 59
formation-continue@isep.fr

www.isep.fr